

## POLITIQUE DES SOINS

# 61 MILLIARDS DE DH POUR APPUYER LE PLAN SANTÉ 2025

« **L**e Plan Santé 2025 nécessitera un budget global estimé à 61 milliards de DH », c'est ce qu'a annoncé, le 13 novembre, le ministère de la Santé. En plus de l'optimisation des ressources disponibles, le financement du Plan s'appuiera, selon le ministère, sur le principe du « pollueur-payeur » en faisant valoir son droit à bénéficier d'une partie des taxes issues de l'industrie du tabac. Il veut aussi s'ouvrir aux partenariats public-privé et responsabiliser les régions et les institutions locales dans l'investissement pour la Santé publique.

### 700 mesures opérationnelles

Le budget de 61 milliards de DH permettra de financer la stratégie du Plan Santé 2025 qui repose sur 3 piliers. Le premier est l'organisation et le développement de l'offre de soins en vue d'améliorer l'accès aux services de santé. Le deuxième concerne le renforcement des programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies. Le troisième est relatif à l'amélioration de la gouvernance et l'optimisation de l'allocation et de l'utilisation des ressources. Ces 3 piliers se déclinent en 25 axes, 125 actions et près de 700 mesures opérationnelles. Le tout repose sur 6 valeurs-clés : équité, solidarité, accessibilité, qualité, performance et redevabilité.

Le ministère de tutelle, que dirige Anas Doukkali, souligne que le Plan Santé 2025 est en phase avec la stratégie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) relative aux ressources humaines, à l'horizon 2030. ● ● ●



**Le Plan Santé 2025, dont les grandes lignes ont été approuvées en Conseil de gouvernement en avril dernier, a été présenté le 13 novembre dernier par le ministère de tutelle. Inscrit dans la continuité des Plans 2012-2016 et 2017-2021, il repose sur 3 piliers, 25 axes et 125 actions. L'objectif : pallier les pénuries d'effectifs et améliorer les prestations de santé. Le budget de ce nouveau Plan est estimé à environ 61 milliards de DH, financé grâce à une batterie de mesures gouvernementales.**

PAR ÉTIENNE DALLY

L'OMS situe le Maroc parmi les 57 pays dans le monde qui présentent une pénurie aiguë en personnel soignant.

●●● Cette stratégie vise l'optimisation de la performance, de la qualité et de l'impact du personnel de santé à travers des politiques de ressources humaines qui contribuent à assurer la santé et le bien-être des individus, une couverture sanitaire universelle effective et des systèmes de santé renforcés à tous les niveaux. Elle vise aussi la concordance entre l'investissement dans les ressources humaines pour la santé aux besoins futurs de la population et des systèmes de santé pour pallier les pénuries d'effectifs et améliorer la répartition du personnel de santé et parvenir ainsi à une amélioration maximale des résultats sur les plans de la santé, du bien-être social, de la création d'emplois et de la croissance économique. Pour rappel, l'OMS situe le Maroc parmi les 57 pays dans le monde qui présentent une pénurie aiguë en personnel soignant.

## Un personnel vieillissant

Pour une mise en œuvre efficace de son Plan Santé 2025, le ministère de tutelle a procédé à l'état des lieux du secteur public de la santé. Selon le rapport établi dans ce sens, il ressort que les effectifs actuels du personnel médical et infirmier demeurent en effet largement en-deçà des besoins minimaux pour garantir une offre de soins de qualité. Les données indiquent que «*les médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes et infirmiers exerçant dans le secteur public représentent un effectif de 47.364 pro-*



ANAS DOUKKALI, Ministre de la Santé.

*fessionnels, soit un ratio de 7,3 médecins pour 10.000 habitants et 9,2 infirmiers et techniciens de santé pour 10.000 habitants».* La distribution régionale des professionnels de la santé favorise largement les régions métropolitaines et les zones urbaines.

40% des professionnels du public et 60% des professionnels des deux secteurs sont concentrés dans les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra où vivent 34% de la population. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima ne dispose que de 11% des effectifs du secteur public et de 8% des effectifs des deux secteurs. Il en est de même pour les autres régions, en l'occurrence Béni Mellal-Khénifra avec 5% pour les deux secteurs, Souss-Massa avec 6%, Drâa-Tafilalet avec 3% et Laâyoune-Sakia Al Hamra avec 2%. La répartition entre médecins généralistes et spécialistes dans le secteur public est anormalement inversée, soit 4.792 géné-

ralistes pour 9.174 spécialistes. Le personnel paramédical du secteur public (infirmiers auxiliaires, assistants médicaux et adjoints de santé, techniciens spécialisés...) totalise 32.040 personnes, dont 7.455 exercent au niveau des CHU (centres hospitaliers universitaires).

En plus de souffrir d'une pénurie, le personnel médical national est également vieillissant ! La pyramide des âges des ressources humaines du secteur public révèle ainsi des effectifs plus importants dans la tranche d'âge des 40-60 ans. Les sorties annuelles du personnel dépassent dans certains cas (en 2016, par exemple) les postes budgétaires alloués, soit 2.312 professionnels. Quelque 6.687 fonctionnaires du ministère de tutelle partiront à la retraite pour limite d'âge dans cinq ans, soit 14% de l'effectif du personnel actuel. Ils seront 10.295 à l'horizon 2025, soit 22% de l'effectif actuel. Par rapport aux besoins exprimés par le ministère de la Santé, soit plus de 51.000 postes budgétaires entre 2008 et 2018, seuls 23.600 postes budgétaires ont été créés, alors que durant la même période 10.450 départs à la retraite n'ont pas été compensés. Ces départs s'accroîtront au cours des quinze prochaines années pour atteindre une moyenne annuelle dépassant 1.400 départs. Par ailleurs, la demande en personnel de gestion qualifié pour faire face aux besoins nouveaux et pointus exigés par les réformes majeures engagées devra être prise en considération, et une politique de formation adéquate doit être mise en place dès à présent. ■

## DE NOMBREUSES CARENCES INFRASTRUCTURELLES

**A**u plan des infrastructures, le ministère de la Santé dénombre, pour une population supérieure à 34 millions d'habitants, 34 structures de soins psychiatriques et addictologiques réparties dans les différents réseaux d'établissements de santé (réseau hospitalier, réseau de soins de santé primaires et réseau d'établissements médico-sociaux). La capacité totale est de 2.209 lits, soit une densité de 0,65 lit pour 10.000 habitants. Ce chiffre reste inférieur à la moyenne de la région méditerranéenne (1 lit pour 10.000 habitants). On observe d'autre part un déséquilibre injuste dans la répartition territoriale de ces structures. Actuellement, deux régions ne disposent pas encore de structures psychiatriques ou addictologiques : Dakhla-Oued Eddahab et Guelmim-Oued Noun.